

5-Les épreuves orales

Durée : de dix à vingt minutes, voire trente minutes au maximum. Les épreuves orales sont généralement précédées d'un temps de préparation identique au temps de passage devant le jury.

Nature : il s'agit soit d'une conversation avec le jury sur une question de culture générale, soit d'épreuves de spécialités. Elles se déroulent généralement lors de la phase d'admission.

Sujets types : « La place des femmes dans la politique », « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », « L'accouchement sous X », « Le plan local d'urbanisme », « L'ordonnateur et le comptable », « Le Revenu minimum d'insertion », « La coopération intercommunale », « L'organisation juridictionnelle ».

Conseils méthodologiques :

Qu'il s'agisse d'épreuves de spécialités ou de l'épreuve de conversation avec le jury sur une question de culture générale, quelques principes de base peuvent être retenus.

1 - Connaître la nature de l'épreuve

Toutes les épreuves orales ne se déroulent pas de la même façon. Leur durée est comprise entre dix et trente minutes et elles sont généralement précédées d'un temps de préparation identique au temps de passage devant le jury. Elles peuvent être suivies d'une discussion avec le jury. Il est indispensable de consulter la notice de présentation du concours pour en connaître les modalités précises de déroulement. De même, pour ne pas être surpris le jour des épreuves, il peut être utile de se renseigner sur le type de sujets habituellement posés.

2 - Répondre aux attentes du jury

Grâce aux épreuves orales, le jury entend évaluer, chez les candidats, d'autres qualités que celles nécessaires à la réussite des épreuves écrites. A travers l'expression orale, le jury voit le candidat en situation d'éventuel collaborateur. Sait-il communiquer ? Sait-il persuader ? Comment se comporte-t-il dans une présentation et une discussion où il va révéler son caractère, sa personnalité, ses qualités humaines et sa présence d'esprit ? Pour répondre à ces interrogations et donc procéder à la notation du candidat, le jury va prendre en compte plusieurs éléments : la qualité de la relation (présentation, contrôle de l'émotivité, aisance, ouverture à autrui), la qualité de l'expression (élocution, correction de la langue, richesse du vocabulaire), le champ culturel (ouverture d'esprit, multiplicité des intérêts, degré et actualité des informations), la réflexion (rigueur du raisonnement, solidité de l'argumentation, originalité de la pensée).

3 - Choisir rapidement le sujet

Lors de certaines épreuves orales, le candidat peut choisir entre un sujet énoncé sous la forme d'une question et un texte court à commenter. Même s'il dispose, dans la plupart des concours, de vingt minutes de préparation, il est essentiel de ne pas perdre une minute. Il faut donc rapidement choisir le sujet à traiter. Une unique lecture attentive des deux sujets doit suffire pour identifier celui qui vous semble le plus facile.

4 - Analyser les termes du sujet

Pour le sujet énoncé sous la forme d'une question, il convient, comme à l'écrit, de repérer les mots-clés et de les définir. C'est en partant de ces définitions que l'on peut se remémorer les

connaissances acquises et bâtir un plan. Pour le texte court, la démarche diffère légèrement. Après avoir lu le texte une fois, il faut s'attacher au contexte, en identifiant l'auteur, la source et la date du document. Ces éléments permettent de situer le texte et d'élaborer l'introduction. Ensuite, une lecture attentive permet d'en cerner le sens et de l'expliquer avec les arguments de l'auteur. Cette étape achevée, il convient d'y réagir. Attention, l'analyse du texte est essentielle pour pouvoir, ensuite, en discuter le contenu.

5 - Structurer sa présentation

Il est indispensable de structurer la présentation orale, à l'image d'un plan de dissertation. L'introduction doit replacer le fait dans l'actualité, énoncer la problématique et annoncer le plan. Le cœur de l'intervention doit être, comme pour une épreuve écrite, structuré autour de deux parties avec deux sous-parties chacune. Cette subdivision est la présentation classique pour les concours administratifs. Quelquefois, le plan peut être construit en trois parties (situation, analyse du problème et présentation de solutions). Chacune de ces parties et sous-parties doit être équilibrée par rapport aux autres. Il n'est pas question de consacrer sept minutes à la première partie de l'exposé et seulement deux minutes à la seconde. Cette nécessaire gestion du temps est d'autant plus importante que le jury interrompt le candidat s'il dépasse le temps imparti. Enfin, la conclusion suit les mêmes règles que pour une épreuve écrite.

6 - Gérer le temps de l'épreuve

Pour apprendre à gérer son temps, une méthode efficace : s'entraîner dans les conditions réelles de l'épreuve. Ces exercices permettent, notamment, de travailler au mieux la période de préparation. Celle-ci est courte et ne permet pas de rédiger l'exposé. Il faut en élaborer le plan d'intervention et jeter quelques idées fortes pour chacune des parties. Ces éléments, qui doivent tenir sur une ou deux pages, permettent, lors de la présentation orale, de se repérer dans le temps et de rythmer l'exposé. Pour une présentation devant durer dix minutes, il est recommandé de consacrer une minute à l'introduction, quatre minutes à chacune des deux parties et une minute à la conclusion.

7 - Maîtriser son expression

Si l'orthographe doit faire l'objet d'une attention toute particulière lors des épreuves écrites, il en va de même du langage lors des épreuves orales. « Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. » L'expression gagnera en clarté avec des phrases courtes et en évitant les tics de langage (euh, ben, voilà, etc.) qui alourdissent le discours. Afin de ne laisser aucune part d'ombre, il est également impératif de maîtriser le sens de tous les mots utilisés, de définir les termes complexes et d'éviter l'excès d'abréviations. Des exemples sont, en outre, utiles pour illustrer le propos. Enfin, une respiration bien contrôlée permet d'accompagner les temps forts de l'exposé.

8 - S'adresser à l'ensemble du jury

En règle générale, le jury est composé de plusieurs personnes d'origines différentes. Ainsi, pour les concours de la fonction publique territoriale, les jurys sont composés d'élus locaux, de fonctionnaires territoriaux et de formateurs ou d'enseignants. Lors de l'épreuve, il faut être attentif à ne pas s'adresser uniquement au président du jury mais à l'ensemble des membres. Et veiller à regarder les examinateurs droit dans les yeux.

9 - Répondre aux questions du jury

Normalement, le jury n'interrompt pas le candidat pendant sa présentation initiale. Toutefois, il peut lui demander une précision immédiatement utile pour comprendre la suite de son raisonnement. La question posée peut aussi servir à le réorienter sur un point oublié, ou à réparer une erreur. Plus rarement, une interruption peut viser à tester la capacité du candidat à faire face à

des remarques intempestives. Dans ce cas, la prestation est correcte et le jury met la barre un peu plus haut, sans conséquence directe sur la note. Le fait que le jury ait interrompu le candidat ne signifie donc pas que tout est perdu ! Au terme de l'intervention, le jury peut - ou doit, selon les concours - poser une série de questions, en général très variées. La plupart portent sur le sujet pour demander des précisions en lien avec l'exposé. D'autres, plus pointues et éventuellement critiques, sont posées pour apprécier l'esprit de répartie du candidat. Il faut y répondre sans crainte de donner son opinion, si nécessaire. Toutefois, dans ce cas, il convient d'adopter une position nuancée et, surtout, argumentée. Un candidat n'est jamais jugé sur ses opinions, notamment politiques, d'autant que le jury n'est pas uniformément de la même opinion. Il est simplement jugé sur sa capacité à expliquer et à défendre son opinion.

10 - Se préparer en suivant l'actualité

Si les sujets sont, en règle générale, préparés plusieurs semaines à l'avance, il n'est pas rare cependant que l'actualité des jours qui précèdent l'épreuve soit évoquée. En effet, si le sujet choisi présente un lien avec l'actualité récente, le jury aura tendance à poser des questions à ce sujet. D'ailleurs, il est préférable de prendre les devants et d'aborder ce point d'actualité dans la présentation initiale - par exemple dans l'introduction - pour indiquer l'intérêt du sujet. Il est donc indispensable, en parallèle des révisions, de suivre l'actualité.